

ABONNEMENTS.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11
Par la poste... 15
En N°... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

ALLEMAGNE.

On écrit de Presbourg, 15 septembre :
Les mariages mixtes commencent à produire des différends sérieux. De même qu'en Prusse, beaucoup de prêtres catholiques refusent de bénir ces mariages lorsque les parents ne veulent pas s'engager à élever leurs enfants dans la religion catholique.

FRANCE. — Paris, le 29 SEPTEMBRE.

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et la république du Texas, a été signé, le 25 de ce mois, par M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, et M. le général Henderson, plénipotentiaire de la république.
Le même jour, M. le général Henderson a été reçu par S. M. (Moniteur.)
Nous recevons ce matin l'Ami des lois (le Mans) du 28. Après avoir annoncé la démission de M. Basse, il ajoute :
« Nous savons de bonne part que la démission des adjoints, MM. Landel et Leprince, a dû la suivre, et celle de M. Deckerz, secrétaire de la mairie, l'avait précédée. Ainsi, la dissolution du corps municipal de notre ville, est complète, et il ne reste pour gérer les affaires d'une grande cité qu'un secrétaire démissionnaire, rempli de zèle et de capacité, que des dégoûts de toute nature forcent à la retraite, mais qui n'abandonnera pas son poste dans une semblable érise, tant que sa présence y sera indispensable. »

finiment ajourné. Dès son entrée au ministère, M. Passy s'est sérieusement occupé de cette grave mesure, et nous n'avons aucune raison de penser qu'il la juge maintenant inopportune.
On dit que M. Teste projette une augmentation importante dans le nombre des notaires de Paris, le dédoublement des juges de paix, l'établissement d'émoluments fixes pour ces magistrats et pour leurs suppléants, et la création d'une seconde chambre au tribunal de police municipale.
On dit que M. Teste projette une augmentation importante dans le nombre des notaires de Paris, le dédoublement des juges de paix, l'établissement d'émoluments fixes pour ces magistrats et pour leurs suppléants, et la création d'une seconde chambre au tribunal de police municipale.
On dit que M. Teste projette une augmentation importante dans le nombre des notaires de Paris, le dédoublement des juges de paix, l'établissement d'émoluments fixes pour ces magistrats et pour leurs suppléants, et la création d'une seconde chambre au tribunal de police municipale.

Des lettres de Goritz annoncent que la santé de M. le duc de Blacas est dans l'état le plus alarmant.
M. d'Appony vient de remettre à M. Dagnerre, de la part de l'empereur d'Autriche, une magnifique tabatière enrichie de diamants et ornée du chiffre impérial ainsi qu'une grande médaille d'or portant d'un côté l'effigie de l'empereur et de l'autre les noms de M. Dagnerre surmontés de la légende suivante : De arte merito.
On a saisi ce matin, chez plusieurs marchands de nouveautés, des exemplaires contrefaits de la brochure de M. Dagnerre sur le Daguerrotype. Cette saisie, faite à la requête de l'éditeur sera suivie d'un procès en police correctionnelle.
La majorité de la commission des chemins de fer paraît incliner vers l'opinion qui veut que le gouvernement entreprenne, à titre d'essais comparatifs, une grande ligne de chemin de fer, (celle de Paris à Bruxelles.)
La pièce de Mme. Georges Sand, lue avant-hier à la Comédie-Française, a pour titre : la Haine dans l'amour. C'est un drame intime et bourgeois qui se passe à Venise et à Florence.
M. Méchin a quitté ce matin l'hôtel des Monnaies. Il paraît affecté de la retraite, qu'il n'avait pas demandée, a vivement affecté cet administrateur, frappé ainsi deux fois en six mois dans les postes différents qui lui avaient été confiés. Il se rend à Moulins chez son fils aîné, préfet de l'Allier.
Les projets de colonisation de la Nouvelle-Zélande; présentés au ministère, ont enfin fixé l'attention. Une compagnie à la tête de laquelle figure le nom de M. Aguado, va s'occuper de réaliser les fonds nécessaires pour cette vaste entreprise, qui serait vivement appuyée, dit-on, par le gouvernement.
M. le commissaire de l'inscription maritime à Cette, a transmis au ministère de la marine un billet trouvé, le 17 septembre 1839, dans une bouteille venue épave, sur le rivage, à deux lieues dans l'est du port de Cette. Ce billet, écrit au crayon, est ainsi conçu :
« Anatole de Labarthe et Théodore de Donhet ont naufragé dans une frégate catalane le 12 septembre 1839, à onze heures du soir, en vue des côtes d'Afrique. »
On écrit d'Alençon, 25 septembre :
Quelques tentatives de désordre ont eu lieu à Alençon. Elles ont été aussitôt réprimées, et tout s'est borné à l'arrestation de trois individus signalés parmi les imprudens que les craintes d'une disette, par suite de l'enlèvement des grains, avaient exaltés.
Il existe dans un régiment de cavalerie en garnison à Lyon un jeune homme, fils adoptif du général Alard et de Runjeet Singh. Ce jeune homme a été envoyé en France pour y faire ses études, et il doit passer une année dans un régiment de chaque arme, afin d'apprendre à fond la tactique européenne, et il retournera ensuite aux Indes.
Ce jeune Indien appartenait à une famille de monarches. Son père ayant été vaincu par Runjeet Singh, toute sa famille fut impitoyablement massacrée, et lui-même quoiqu'enfant ne fut fait prisonnier qu'après s'être vaillamment défendu et lorsqu'il était déjà couvert de blessures. Runjeet le prit en amitié ainsi que le général Alard, et il fut adopté par le monarque indien et par l'officier français, qui ne tarda pas à l'envoyer à Paris faire ses études à l'école spéciale de commerce.
Le Courrier de Lyon annonce qu'un nouveau sinistre commercial vient de frapper le département de l'Isère. M. B..., notaire, à Vienne, qui était considéré comme le banquier du pays, à raison de la nature et de l'importance des opérations auxquelles il se livrait, vient de tomber en déconfiture. Cette affaire paraît être la conséquence de la faillite de MM. Doyen frères, banquiers, à Grenoble. On assure que le passif de M. B..., ne s'élève pas à moins de quatre millions.
Plusieurs capitalistes de Milan ayant compris l'immense

Feuilleton.

BEAUX-ARTS.—SALON DE 1839.

Il y a une fleur unique au monde, qui s'épanouit sous toutes les zones, à toutes les hauteurs, que les voyageurs ont rencontrée sous l'équateur et retrouvée sous le pôle, qui, sur les hautes montagnes, dépasse les lichens, qui descend avec l'homme dans les entrailles de la terre, qui se suspend dans les airs et marche sur les eaux. Cette fleur, que l'homme féconde de ses pleurs et vivifie des feux de son génie, c'est l'art. La nature n'en a point qui soit plus vivace et plus belle. Le vent jette sa semence sur le rocher, et le rocher se fertilise pour la faire éclore. On la fauche, elle renait; on la foule aux pieds, elle se relève après que les multitudes ont passé. Fleur magique, fleur mystérieuse! la nature, toute variée, toute inépuisable qu'elle est dans ses merveilles, ne possède pas ton symbole.
Les penseurs qui aiment à remonter aux causes, s'ingénient à trouver la raison de tout ce qui les frappe. L'art, cette efflorescence perpétuelle de l'esprit humain, n'a pas échappé à leurs recherches. Ils vous disent pourquoi il a pris telle forme dans des conditions données et pourquoi il n'en pouvait prendre d'autre. Leurs découvertes sont fort belles assurément, et nous n'honorons plus, grâce à eux, que toute église gothique est un gros livre où nous ne savons plus lire. Mais l'art prend un malin plaisir à déjouer leur dogmatique assurance. Quand ils ont bien expliqué le pourquoi de toute chose, les éléments viennent pleuvoir en foule sur leurs plus solides théorèmes. Ils seraient assez embarrassés, par exemple, de m'expliquer pourquoi la sculpture, qui vit essentiellement d'air et de soleil, remonte jusqu'en nos rudés climats et vient, riche et vigoureuse, s'épanouir dans les brumes du Nord. Pour moi, je ne saurais me rendre compte de cet étrange anomalie, si ce n'est que l'art est cette fleur universelle qui se dérobe aux lois les plus vulgaires de toute création. Après tout, j'aime mieux une poétique image qu'une froide hypothèse.
De tout temps, la Belgique a produit de grands sculpteurs. Duquesnoy et Quellyn étaient Belges; Dujardin (Van den Bogardi) était Brabançon, c'est-à-dire plutôt Flamand que Hollandais, étant né à Bréda. La peinture n'a pas plus tôt fleuri en Belgique, que voilà la statuaire qui se réveille avec elle, et peut citer avec un juste orgueil des œuvres d'un mérite tout-à-fait distingué. Il faut que la vocation soit bien irrésistible pour qu'elle ne tienne aucun compte ni des obstacles ni des dégoûts. Peut-être ai-je tort de penser ainsi; mais toute statue, à mes yeux, n'est à sa place qu'en plein air. Je n'en voudrais pas priver, sans doute, les édifices assez vastes pour les recevoir. Mais quelle niche précieuse, quelle voute dorée de coupole vaut jamais

pour le marbre à qui le ciseau a donné la vie, le fond admirable de l'azur du ciel ou la vaporeuse enveloppe d'un rideau de verdure? Où retrouver ces teintes limpides que lui donne l'éclat d'un beau soleil, soit qu'il l'embrasse de ses plus beaux rayons, soit qu'un abri naturel lui jette ces ombres lumineuses où tous les reliefs sont accusés par les molles réactions du jour.
Mais, hélas! si les statues sont créées par les génies pour respirer librement sous les dieux, que viennent-elles faire dans nos brouillards où elles n'ont ni ciel ni lumière pétillante? N'est-ce pas un pénible spectacle que ces contours charmants de nymphes demi nues, de chasseresses au pied léger, de Muses nues encore sous leurs simples draperies, que les poses gracieuses de toutes ces belles filles du soleil, qui semblent le chercher sous le linéaire gris des nuages? Comme je ne fais pas profession d'être philanthrope, je puis vous avouer tout bas, mais bien bas, que, si ma pitié s'émeut de toutes les misères que l'hiver jette sur notre passage, il est en moi un sentiment un peu plus vil et plus facile aux impressions douloureuses qu'excite cruellement la vue des manteaux de marbre ruisselants de pluie et des blanches épaules nues frissonnant sous le givre. Jamais le sculpteur septentrional ne me paraît plus grand que dans ces moments-là. Quel feu sacré le doit donc dévorer, pour que son inspiration sur qui pèse incessamment cette voute grise que nous, les habitants de Thulé, nous appelons le ciel, ne se fige pas dans son cerveau, comme la fonte où l'air a pénétré? De quelle force d'âme ne doit-il pas être doué pour empêcher que le cœur ne lui saigne, quand par une journée humide de décembre, il passe devant la pauvre fille de sa pensée, qu'il distingue à peine dans le brouillard où elle se noie? Dans les pays où il pleut neuf mois de l'année comme en Belgique, une statue ne garde pas deux ans son éclat; l'eau ne tarde pas à la noircir de ces longues lignes si désagréables à voir, et dix ans après, une rouille, qui est particulière au marbre, commence à la ronger.
Dès lors la statue est perdue. Aussi ce qui serre surtout le cœur dans le parc désert de Versailles, ce ne sont pas les allées désertes, les charnelles désormais silencieuses, ce n'est pas la vue du nouveau souverain, le peuple, qui s'y vient reposer, comme à la guinguette, dans la personne du bourgeois endimanché de Paris, ah! ce qui fait mal à voir, ce sont ces pauvres statues tout éraillées et toutes moussues, qui avaient pris de si belles poses pour plaire aux nobles hôtes de cette magnifique demeure et qui, depuis le jour où la révolution est venue les en arracher, ont pourri tristement sur leurs piédestaux lézardés, sans que personne les regarde et leur jette, si ce n'est quelques pauvres rêveurs, un regard de sympathie et de regret. Que ne sont elles tombées à terre! le sol est pour le marbre un ennemi moins redoutable que l'air. Et joignez à cela qu'elles ont dû bien s'ennuyer depuis cinquante ans, ces pauvres belles statues!
Quand, l'année dernière, nous fîmes l'éloge du monument de la Place des Martyrs, ce n'a pas été sans songer aux combats, qu'une fois sortie de l'atelier du sculpteur, lui livrait notre perpétuelle climat.
Nous ne passons pas une seule fois devant elle sans interroger les signes

de sa destruction, et nous sentons pour l'admirable talent qui l'a créée tous les mouvements de regret qu'il éprouverait lui-même. Mais elle est presque sans tâche encore; un seul hiver, ou plutôt pour être juste avec la belle saison de 1839, un seul été a passé sur elle. Peisse-telle supporter aussi bien les autres! Cependant les sculpteurs ne se découragent point. M. Geefs, le plus habile de tous, en est, sans le plus infatigable; il espère sans doute laisser les éléments de force de chefs-d'œuvre; nous le lui souhaitons de tout notre cœur. La critique, toute impartiale qu'elle pense être, ne peut se défendre de certaines sympathies, qu'elle peut d'ailleurs toujours avoir, quand elles sont aussi bien placées que les nôtres. Le talent de M. Geefs est d'une nature élevée que nous comprenons et que nous aimons. C'est une de ces riches organisations d'artiste chez qui la poésie abonde. M. Geefs possède ce sentiment exquis de la forme qui fait le grand sculpteur, et pour n'en donner qu'une preuve, nous citerons la statue du comte Frédéric de Mérode, qu'il exécuta au début de sa carrière: tour de force que nous ne conseillerions à personne d'imiter et qui fut comme un défi au ciseau aux prises avec le plus ingrat de tous les costumes que le marbre ait jamais eu à ennobrir. M. Geefs a bien grandi depuis cette époque. Ce qui lui donne et si haute valeur à nos yeux, c'est la prodigieuse flexibilité de son talent. La statuaire intime et la statuaire monumentale, qu'on nous pardonne l'arrêté de cette expression, lui sont également familières. S'il faut personnifier une nation écrivant les tables de sa loi, il s'inspire de la noblesse et de la majesté antique; son allégorie entre dans le domaine de l'épopée et se fait aussi grande, aussi sévère que le sujet qui l'inspire.
Mais qu'il ait à traduire dans sa langue divine une de ces scènes du cœur qui invient à la rêverie, voyez comme ses créations ont de grâce et de mélancolie, comme il allanguit le marbre, combien il lui fait dire de choses tendres et rendre d'idées nouvelles qu'on ne croyait point qu'il pût exprimer. Tantôt c'est le ravissant visage de Françoise de Rimini, où il a jeté tout un épisode du poème de Dante; tantôt c'est une jeune fille de pêcheur, assise sur un rocher, attendant un retour qu'on attend avec elle, ou bien c'est Malibran soulevée vers les sphères de l'harmonie par le chant qu'on voit s'échapper de ses lèvres. C'est ce tour poétique de son imagination qui fait l'originalité incontestable de M. Geefs. Sa manière est à lui, il ne la prise nulle part. Il n'est ni un payen de l'antiquité, ni un payen de la renaissance de la sculpture. La forme, à ses yeux, n'est rien sans l'idée: il ne cherche point à séduire seulement par des lignes heureuses et par de nobles contours: la pensée vient d'abord et la forme la suit. Aussi il est peu de sculpteurs qui soient plus de notre époque; c'est ce qui fait que nous éprouvons tant de sympathie pour son jeune et solide talent. Le génie de la statuaire est retenu dans de si étroites limites, qu'on désespère trop souvent de trouver aujourd'hui des chemins où l'antiquité ne nous ait pas déçus. Il n'appartenait qu'à un grand artiste de chercher à exprimer des pensées que le paganisme n'aurait pu concevoir.
La sculpture est de tous les arts celui qui par sa nature aurait dû échapper surtout aux influences de la réforme romantique; c'est celui qui est

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 20 SEPTEMBRE 1859.

Décès: 2 femmes; savoir: Marie-Agnès Ledent, âgée de 70 ans, sans profession, quai d'Avroy, veuve de Paschal Mouton. — Marie-Reine Fassin, âgée de 46 ans, sans profession, rue Thier à Liège, veuve de Lambert Hoyoux.

Du 50. — Naissances: 5 garçons, 1 fille. Décès: 4 garçons, 2 hommes, 3 femmes, savoir: Toussaint-Michel Berrier, joaillier, âgé de 85 ans, place du Marché, veuve de Alex. Marguerite Gacqy. — Jean Jamin, commis-négociant, âgé de 41 ans, rue St-Jean-Baptiste, époux de Marie-Hélène Gathoye. — Marie-Loua, journalière, âgée de 98 ans, béguinage St-Christophe. — Marie-Th. Sybelle Turbet, rentière, âgée de 91 ans, rue Vert-Bois, veuve de Hubert Fed. De Bellefroid-Doudoumont. — Marie-Ida Collinet, journalière, âgée de 28 ans, rue Fond-Pirette.

LIBRAIRIE DE

P. J. COLLARDIN RUE GRANDE-TOUR.

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères, in-18. Prix: 10 centimes.

ANNONCES.

Institution primaire

DIRIGÉE PAR

M. J. LENOIR ET L. MALCHAIR.

La RENTRÉE des CLASSES aura lieu Jeudi 3 Octobre.

HUITRES anglaises, Chevettes, Crabes, chez Andrien fils.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, n° 758, faub. Hocheporte. S'adresser n° 781 même rue.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

Mont de Piété de Liège,

QUAI DE LA BATTE, N° 85.

VENTE des GAGES SURANNÉS les Jeudi 3, 10, 17 et 24 Octobre et Mercredi 30, à 2 heures précises de relevée.

A vendre une Maison,

Avec Grands bâtiments et terrain, plus une petite habitation à côté, le tout mesurant cinq verges grandes et propre à y établir une fabrique ou usine, et situé dans un des faubourgs de la ville de Liège. S'adresser au notaire PARMENTIER.

LES PALPITATIONS DE CŒUR

Oppressions, Asthmes, Catarrhes, Rhumes, Toux opiniâtres et hydropisies générales ou partielles sont guéris en peu de temps par le sirop de Digitale de Labeionie. — Pharmaciens dépositaires: Liège, MM. Delcœur-Froidbise, place du Spectacle, à l'Étoile d'Or, n° 762; Namur, Ch. Jourdain, Huy, Brunwez, Verviers, Etienne; Dinant, Mathieu; Louvain, Smont; Bruxelles, Van Hisbergh, place de la Monnaie, tous pharmaciens.

AVIS.

Lundi 14 Octobre 1859, à 11 heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ

à la Maison-Blanche, près de Henri-Chapelle,

Pardevant MM. les délégués des gouvernements belge et prussien, et sous l'approbation ultérieure de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication aux enchères et à l'extinction des feux, de la

Perception de la taxe

AUX

BARRIÈRES DE LA MAISON BLANCHE DE MONTZEN ET DE BAELLEN,

d'après les clauses et conditions du dernier cahier des charges, approuvé le 16 octobre 1857.

Les baux commenceront au 1er janvier 1860.

On peut prendre connaissance dudit cahier des charges à l'hôtel du gouvernement à Liège, à la régence royale prussienne et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 20 septembre 1859.

Vente de Bois.

JEUDI 5 OCTOBRE 1859, à une heure de relevée, au riyage de Chokier, le notaire BIAR, vendra à la recette de l'ancien notaire Delvaux,

UNE GRANDE

QUANTITÉ DE BOIS,

Savoir:

Gros Chênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de fosses, Jantes, Rais, planches de hêtre, etc.

ARGENT COMPTANT.

REVENTE PAR suite de surenchère.

MARDI 8 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin, au bureau de la justice de paix du quartier du Nord, rue Neuve derrière le palais, à Liège, le notaire MOXHON procédera, à la requête des enfants de feu Georges Thiriart,

A LA VENTE DÉFINITIVE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE,

des immeubles suivants:

1er. lot. — Une MAISON, cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, sur la Batte, N. 25-1088, joignant d'un côté à M. De-champs-Lefebvre, de l'autre au représentant Bodson, devant à la rue de la Batte, et derrière à la rue des Foulons, occupée par M. Thiriart, fermier du poids public, sur la mise à prix de 45,000 francs.

2me. lot. — Une MAISON avec cour, N. 52-1575, située à Liège, Outre-Meuse, en la grande Nassarue, joignant vers St-Pholien au sieur Gerard, vers Saucy au sieur Lavalle, occupée par le sieur Potdevin, boucher, sur la mise à prix de 4000 francs.

3me. lot. — Une MAISON, aussi avec cour, située Outre-Meuse, en la grande Nassarue, N. 45-1526, joignant vers St-Pholien à M. Ronday fils, vers Saucy à M. Dejong, occupée par le sieur Dejardin, teinturier, sur la mise à prix de 1210 francs.

S'adresser pour connaître les titres et conditions au dit notaire MOXHON.

Le Jeudi 5 Octobre 1859, à 10 heures du matin,

M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA aux enchères en son étude, rue Féronstrée, les

Immeubles et Rentes

Dont la désignation suit, savoir:

1er. lot. Une MAISON, sise à Liège, rue derrière St-Georges, n° 679.

2me. lot. Une PIÈCE DE TERRE de 10 verges grandes, située sur les Monts, commune de Herstal, exploitée par Jean Godin.

3me. lot. Une RENTE annuelle et perpétuelle de 257 frs. 04 cent., libre de retenue, due par M. Albert de Grady, de la Neuville-sous-Huy.

4me. lot. Une de 50 frs. 59 c., au capital de 1215 frs. 57 c., due par Guillaume Godar et autres, de Fexhe-Slins.

5me. lot. Une de 121 fr. 56 c., au capital de 4862 frs. 50 c., due par M. Louis-Joseph Dethier et sa sœur, de Liège.

6me. lot. Une de 60 fr. 78 c., libre de retenue, due par Martin Jonquet, de Wandre.

7me. lot. Une de 24 frs. 51 c., due par Lambert Grayet, de Wandre.

8me. lot. Une de 50 frs., due par Mathieu Paes, de Souverain-Wandre.

9me. lot. Et une RENTE de 18 frs. 25 c., libre de retenue, due par Jacques Labroux et autres, de Liège.

S'adresser audit notaire.

VENTE PUBLIQUE

DE

CHEVAUX,

VOITURES ET HARNAIS.

JEUDI 5 OCTOBRE 1859, à 1 heure de relevée, M^e DE BEFFE, notaire, vendra à l'encan, dans la cour de L'HOTEL DE LUXEMBOURG, sis rue Sœurs-de-Hasque et place de l'Université à Liège:

1° 10 BONS ET FORTS CHEVAUX; 2° DEUX DILIGENCES, dites chars-à-bancs; 3° UN OMNIBUS; 4° DEUX VOITURES à 2 chevaux et à un cheval, dite demi-fortune, plus une quantité de HARNAIS.

Le tout en très-bon état et provenant du service des voitures de Liège à Chaudfontaine.

ARGENT COMPTANT.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES,

APPROUVÉES

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850. Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n° 201, faubourg d'Amécœur, agent particulier des dites compagnies.

EN VENTE

CHEZ H. DESSAIN,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE;

MANUEL DE DROIT NATUREL, OU DE PHILOSOPHIE DU DROIT,

Par F.-G.-J. THIMUS, docteur en droit, professeur agrégé à l'Université de Liège.

1 vol. in-8°, Liège 1859; prix: 2 francs.

CHEMIN DE FER. — TARIF D'S VOYAGEURS.

Table with columns: STATIONS DE DESTINATIONS, STATIONS DE DÉPART, A BRUXELLES, A MALINES, A ANVERS. Rows list various stations and their corresponding fares for different classes of travel.

Le sieur Frédéric Held demande l'autorisation de construire un four à cuire le pain dans la cave de la maison N. 25, rue Hors-Château. Les réclamations ou oppositions concernant l'objet de cette demande peuvent être remises par écrit à l'administration communale, dans le délai de quinzaine. A l'Hôtel-de-Ville, en séance, le 27 septembre 1859.

BOURSES.

LONDRES, LE 28 SEPTEMBRE.

Table of London market data including 5% consolidated, Belge 1852, Hol. Dette active, and various exchange rates.

AMSTERDAM, DU 29. (Société des Effets Publics.)

Dette active 55 1/2; Ardoin 26 p. — Du 27, Ardoin 27 1/4.

ANVERS, LE 30 SEPTEMBRE.

Table of Antwerp market data including Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 50 milli., and various exchange rates.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, and Frankfurt.

BULLETIN DE BOURSE DU 30.

Il y a eu aujourd'hui de fortes fluctuations sur la rente Espagnole, ouvert à 20, le cours est tombé à 26 1/4 pour retomber à 25 7/8 et remonter à 26 1/4 A, après clôture on a fait 26 1/2. Les primes recherchées. La bourse paraissait être moins chargée et la liquidation s'est faite assez facilement. Fonds de l'Etat sans affaires à la côte.

BRUXELLES, LE 30 SEPTEMBRE.

Table of Brussels market data including Dette active, Emp. Rothschild, Fin courant, and various exchange rates.

VIENNE LE 20 SEPTEMBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 5/4. — Actions de la Banque 1578.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 30 SEPTEMBRE.

Le bateau à vapeur belge Brugge, v. de Hambourg, avec 15 passagers et diverses marchandises. La goélette française Héloïse, v. de Havre, ch. de diverses marchand. La galiote belge Progrès, v. de Galatz, ch. de graine de lin. La goélette belge Ludd, v. de Liverpool, ch. de sel et div. march. La galiote anglaise Mary Ann, v. de Londres, ch. de graine de lin. La galiote prussienne Rosalie, v. de Riga, ch. de bois. Le koff hanov. Georg, v. de Memel, ch. de bois. La galiote mecklenb. Heinrich Theodore, v. de Riga, ch. de bois. La barque prussienne Minerva, v. de Narva, ch. de bois. Le brick norvégien Norske Bonde, v. de Gothenbourg, ch. de bats et fer. Le pleyt belge Ruyel, v. d'Amsterdam (par mer), ch. de sucre. L'éver danois Anna, v. d'Altona, ch. de café. Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres avec 35 passagers et diverses marchandises.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 30 SEPTEMBRE 1859.

Table of Liège market data including Froment, l'hectolitre, Froment nouveaux, and Seigle.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.